



PROJET ÉDUCATIF

«Les enfants n'apprennent pas la musique, ils apprennent par la musique».

Daniel Barenboïm

VACANCES MUSICALES SANS FRONTIERES

BP 57 – 26 bis rue de la Chine 75965 Paris cedex 20

01 40 33 30 10 – mail@vmsf.org

PROJET PÉDAGOGIQUE

AVANT-PROPOS

Tout le monde ne devient pas artiste, mais tout le monde a accès à l'expérience artistique, à l'émotion artistique. C'est probablement ce qui fédère le genre humain.

La musique occupe un rôle central dans l'expression artistique, sans doute parce qu'elle est proche d'un langage universel, parce qu'elle parle directement aux émotions et c'est pourquoi les enfants y sont particulièrement sensibles.

La musique est une activité sociale par excellence : elle se joue le plus souvent à plusieurs, et toujours elle est jouée pour d'autres. On y apprend l'écoute de l'autre, la construction en commun d'un tissu émotionnel à transmettre, les progrès qu'on y fait pour soi-même profitent à tous, elle est l'apprentissage de la joie en commun, elle est la démonstration vécue qu'un ensemble humain est plus que la somme de ses parties.

La musique faite en groupe permet aux expansifs de se donner entièrement, aux timides de se valoriser au sein de l'ensemble, elle apprend à être en public, elle enseigne à certains moments le contrôle de soi, et à d'autres, elle permet l'explosion, l'improvisation échevelée ou méditative. On y apprend que la création est à la portée de tous ceux qui feront l'effort d'apprendre les techniques appropriées, qu'elle n'est pas une spontanéité floue et sans structures, mais le résultat d'une patiente élaboration.

Elle est également une porte d'entrée vers les autres arts, qui ont appris à ne plus s'en passer. On y côtoie le théâtre, le cirque, les arts plastiques, elle est au cœur de la chanson. Elle est à la fois multiple, par tous les genres qu'elle recouvre, et unique dans son mode d'action.

Pour les jeunes, elle est un mode d'approche à la fois ludique et complexe des nouvelles technologies qui y ont pris une place prépondérante, de la construction sonore à la prise de son, au mixage, aux éclairages, etc.

Tous les enfants qui participent à des séjours musicaux ne deviendront pas musiciens, ce n'est pas l'objectif. Mais tous participeront à une expérience artistique intense, tous vivront, dans un espace et un temps qui leur sera dédié et leur appartiendra, un moment de vie sociale forte et joyeuse. Tous découvriront qu'il n'y a de valeur individuelle qu'exprimée au sein d'un groupe soudé.

C'est la vertu essentielle de la pratique artistique que de valoriser l'individu par l'écoute et le regard des autres, par la réciprocité de l'engagement dans un projet. Elle permet aux aspirations créatives de chacun de trouver un terrain concret, de les confronter à des difficultés concrètes et de les résoudre, de progresser au sein d'un groupe qui évolue lui-même.

La musique est ici un travail joyeux, qui porte en lui-même sa propre récompense, où toute difficulté vaincue est un bonheur individuel et collectif.

Le cadre des vacances, les nombreuses autres activités proposées à la découverte des enfants, offrent un lieu de vie à la fois protégé et ouvert sur le monde. On y apprendra à construire au lieu de consommer, on y vivra concrètement que le don n'a de valeur que réciproque et qu'il n'y a pas plus grande joie que de faire ensemble.

GÉNÉRALITÉS

Pour VMSF, un séjour de vacances est avant tout un temps d'échange et de découverte, où le plaisir de vivre, de jouer et de créer ensemble, enfants et adultes, est essentiel. Nos séjours s'inscrivent naturellement dans les temps de loisirs de l'enfant. Ils sont ouverts à tous ; néophytes, musiciens débutants ou confirmés. Nos séjours de vacances thématiques « arts et musique » ne peuvent être assimilés à des stages de formation. La durée quotidienne des pratiques artistiques et musicales, les activités et répertoires proposés, les méthodes et moyens pédagogiques utilisés sont laissés à la seule appréciation du directeur responsable de la mise en œuvre de notre projet d'association auprès des enfants et des jeunes qui lui sont confiés.

Les normes d'encadrement et la législation du Ministère de la Jeunesse relatives à l'organisation de séjours de vacances pour enfants et adolescents sont intégralement et strictement respectées.

LA VIE QUOTIDIENNE

L'équipe de direction, en concertation avec l'équipe d'animation, se donne les moyens administratifs, pédagogiques et matériels pour la mise en place d'une organisation structurée garantissant des conditions sanitaires, de sécurité, de confort et de bien-être pour chaque participant. Il s'agit de proposer des règles de vie collectives et d'hygiène respectant les rythmes de vie de chacun. Les enfants ou les jeunes participants sont toujours sollicités pour concourir harmonieusement à la mise en œuvre du projet de fonctionnement du centre de vacances.

LA VIE EN COLLECTIVITE

Les relations entre adulte/adulte, adulte/enfant, enfant/enfant sont fondées sur la confiance et le respect mutuel, l'écoute et la prise en considération de tous. Il s'agit de susciter pour chacun une attitude d'ouverture d'esprit et de solidarité. Il n'est toléré aucun propos injurieux ou de caractère discriminatoire, aucun comportement agressif ou violent.

L'ACTIVITÉ DOMINANTE

Les ateliers d'expression musicale sont ouverts à toutes les musiques, toutes les cultures, toutes les pratiques. Ils sont répartis harmonieusement sur chaque journée et sur toute la durée du séjour.

Pour les enfants et jeunes non musiciens ou débutants, des ateliers d'éveil musical et d'initiation instrumentale sont proposés.

Pour les enfants et jeunes musiciens, les pratiques collectives (groupes instrumentaux, orchestres...) sont privilégiées.

Pour une répartition équilibrée de l'ensemble des activités musicales/artistiques et sportives, il convient, sauf exception, de ne pas excéder une moyenne de 3 à 4 heures de pratique musicale par jour. Certaines journées exceptionnelles (sorties, journées à thème) peuvent être sans musique. En fin de séjour, il est généralement proposé une présentation publique d'une réalisation collective -concert-spectacle multiforme), afin de valoriser l'expression de chacun et d'enrichir les échanges avec le milieu d'accueil.

LES AUTRES ACTIVITÉS

Avec l'expression musicale, le projet d'activités du séjour propose, sauf exception, une deuxième, voire une troisième activité dominante; artistique ou culturelle et sportive (arts graphiques, arts de la parole, arts de la rue, stylisme, land art, expressions chorégraphiques, photographie, philosophie, ateliers d'écriture, expressions linguistiques, web art, littérature, ski, skate, sports collectifs,...). Ces activités sont complémentaires à l'expression musicale et peuvent même parfois occuper une place importante. Les relations, entre les différentes activités, sont favorisées, afin de donner plus de cohésion au projet d'activités du séjour (musique et cuisine, musique et langue, musique et magie ou cirque...). Toutes autres activités traditionnelles complètent le projet d'activités du séjour (grands jeux, veillées à thème, baignades, promenades, visites, loisirs...).

LE PROJET PÉDAGOGIQUE DU SÉJOUR

Le directeur élabore le projet pédagogique de son séjour en concertation avec son équipe d'animation. Ce projet intègre le projet initial de VMSF (cf le présent document) et s'il y a lieu celui de ses partenaires (CE, Services Sociaux, Collectivités...).

Le projet pédagogique est finalisé lorsque toutes les informations nécessaires sont réunies (nombre et âges des participants, compétences et expériences des animateurs, budget pédagogique...).

Le directeur construit le projet d'activités de son séjour en concertation avec son équipe d'animation. Son projet intègre les activités du projet initial de VMSF (cf brochure de présentation du séjour) et s'il y a lieu celui de ses partenaires (CE, Services Sociaux, Collectivités...).

Le projet d'activités peut évoluer en cours de séjour en fonction des attentes des jeunes, du climat et de toutes opportunités susceptibles de l'enrichir en cours de séjour. Aucune activité ne peut être imposée à un participant et ce, quel que soit son âge.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Sauf exception, le directeur est titulaire (ou stagiaire) du BAFD (ou équivalence). Sa responsabilité est triple : à l'égard du groupe dont il a la charge, envers les familles qui nous confient leurs enfants et vis à vis de l'association organisatrice ou/et coorganisatrice du séjour. Il est responsable de la sécurité physique et morale des enfants et de la mise en œuvre du projet pédagogique. Il adhère aux principales orientations éducatives et accepte la spécificité du projet d'activités de VMSF. Il possède les compétences techniques et pédagogiques pour diriger avec les meilleures chances de réussite le centre de vacances qui lui a été confié. Compte tenu de la spécificité musicale et artistique des séjours organisés par VMSF, le directeur confie, selon le cas, à un musicien ou artiste de haut niveau pédagogique et technique, la coordination et la direction des ateliers musicaux et des réalisations artistiques de fin de séjour (concerts, spectacles...). Le directeur recrute un responsable sanitaire titulaire diplômé conformément à la législation du Ministère de la Jeunesse.

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

L'équipe d'animation est composée d'animateurs titulaires (ou stagiaires) du BAFA. En fonction du projet d'activités, le directeur du centre peut recruter un (ou plusieurs) animateur non titulaire du BAFA si celui-ci possède une technique musicale, artistique ou sportive spécifique (chant, direction d'orchestre, musique assistée par ordinateur, arts graphiques,...). Dans tous les cas, les conditions et normes d'encadrement prévues par le Ministère de la Jeunesse sont strictement respectées. Pour VMSF, le rapport

adulte/enfant est de : 1 adulte pour 6 enfants de 6 à 12 ans et de 1 adulte pour 7 jeunes de 13 à 17 ans.

Les animateurs prennent en charge les enfants et les jeunes dès que les parents ou les partenaires les confient à VMSF. Ils sont toujours à l'écoute des jeunes, ils animent les activités et accompagnent le quotidien. Ils veillent à la sécurité, à la santé et à l'hygiène de tous. Ils partagent et transmettent leur passion pour la musique et les arts en général et font preuve d'ouverture d'esprit et de curiosité culturelle. Ils savent qu'ils œuvrent pour une association historiquement issue des mouvements d'éducation laïque et populaire.

QUELQUES RÈGLES DE VIE IMPORTANTES

L'objectif de VMSF est de réduire le tabagisme des jeunes qui lui sont confiés. Pour les enfants de moins de 14 ans l'interdiction est absolue. Pour les jeunes de 15 à 17 ans, il convient de mettre en place des mesures incitatives et coercitives permettant d'éviter le tabagisme chez ceux qui ne fument pas ou pas régulièrement.

La consommation d'alcool est strictement interdite pour les jeunes.

Il est rappelé que la détention de drogue est un délit pénal. La consommation constatée de drogue autorise légalement le directeur du centre de vacances à renvoyer les usagers ou les contrevenants. Pour les animateurs, outre la sanction compatible avec le droit du travail, un rapport est adressé à la Direction Départementale de la Jeunesse.

Les risques liés aux maladies sexuellement transmissibles sont une préoccupation majeure de santé publique. Il est important d'informer les jeunes adolescents de ces risques, et des moyens permettant de s'en prémunir. Le directeur du centre est responsable de la démarche utilisée et des moyens mis en œuvre pour communiquer cette information auprès des jeunes.

Avant chaque séjour, VMSF adresse aux parents des jeunes de plus de 13 ans une convention pédagogique. Cette convention rappelle les principales règles de vie en collectivité et précise la législation en vigueur pour les jeunes mineurs.

LE MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Sauf exception, tous les sites d'accueil de VMSF sont pourvus de pianos. En fonction du projet d'activités, l'association met à la disposition des jeunes les matériels d'initiation musicale (percussions, instrumentariums divers...) et les instruments de musique non transportables.

Les jeunes musiciens sont invités à apporter leur propre instrument.

Nos centres de vacances sont dotés des matériels pédagogiques nécessaires au bon déroulement et à la qualité des activités spécifiques (cirque, stylisme, arts créatifs...).

Pour certaines activités, il peut être demandé (sans caractère obligatoire) aux participants (enfants et adultes) de prévoir certains matériels personnels (livres, appareils photos numériques, ordinateurs portables,...).

Les matériels et effets personnels des jeunes et des adultes sont assurés par la société d'assurance de VMSF (MAIF).

LES SITES D'ACCUEIL

Nos sites d'accueil (en France) possèdent les agréments des institutions compétentes et de tutelle. Elles présentent (en France ou à l'étranger) les qualités architecturales et de confort indispensables à l'accueil de jeunes de 6 à 17 ans et au déroulement des activités thématiques propres à chaque séjour (musique, expressions artistiques, sports...).

VMSF recherche toujours l'équilibre entre les qualités d'une structure d'accueil et celles de son environnement.

JOURNÉES TYPES

Enfants de 6 à 12 ans

08 h 30 - 09 h 30 lever et petit déjeuner échelonné
09 h 30 - 10 h 00 préparation des espaces d'activités et des matériels
10 h 00 - 12 h 00 ateliers d'expression musicale et artistique
12 h 00 - 12 h 00 concertation, échanges, initiatives individuelles
12 h 30 - 13 h 30 déjeuner
13 h 30 - 14 h 30 temps personnel
14 h 30 - 17 h 00 activités sportives, activités thématiques autres que musicales
17 h 00 - 17 h 30 goûter
17 h 30 - 19 h 00 ateliers d'expression musicale et artistique
19 h 00 - 19 h 30 temps personnel
19 h 30 - 20 h 30 dîner
20 h 30 - 21 h 15 Soirée à thème et préparation au coucher

Adolescents de 13 à 17 ans

08 h 30 - 10 h 00 lever et petit déjeuner échelonné, temps personnel
10 h 30 - 12 h 30 ateliers d'expression musicale et artistique
12 h 30 - 13 h 30 déjeuner
13 h 30 - 15 h 00 initiatives individuelles ou activités à la demande
15 h 00 - 18 h 00 activités thématiques et goûter
18 h 00 - 18 h 30 temps personnel
18 h 30 - 19 h 00 échanges, concertation, bilan journée et mise au point
19 h 00 - 20 h 00 dîner
20 h 00 - 22 h 00 soirée à thème
22 h 00 - 23 h 00 préparation au coucher

Il s'agit ici d'une journée « type », il faut imaginer des variations dans les contenus et dans les durées des plages horaires liées à la durée et au déroulement du séjour (8 jours, deux ou trois semaines / début, milieu, fin de séjour), au projet d'activités, au nombre de participants, à la période de vacances (été, hiver, printemps...) à la météo...

MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION

Compte tenu de la spécificité du projet d'association de VMSF, l'enjeu n'est pas seulement d'atteindre des objectifs définis à l'avance, mais de laisser place à la création, à l'expérience et de s'ouvrir à une multitude de possibilités. Dans cet esprit, nous accordons notre entière confiance aux responsables pédagogiques et artistiques de nos séjours dans leur tentative de personnalisation du projet initial de VMSF. Lors de la phase de préparation, nous travaillons en concertation avec chaque équipe de direction sur la recherche des conditions qui permettront au projet pédagogique de déployer tous ses possibles.

VMSF recherche aujourd'hui une nouvelle conception de l'évaluation. Nous mettons à la disposition des responsables d'encadrement de nombreux outils de communication et de gestion en ligne et encourageons la réalisation de blogs et supports numériques afin d'enrichir nos moyens d'évaluation.

PROJET MUSICAL & ARTISTIQUE

AVANT-PROPOS

L'éducation musicale, artistique et culturelle, telle que nous la concevons, cherche à susciter chez les enfants et les jeunes un regard personnel sur le monde.

En séjour de vacances, la pratique collective de toutes les musiques, la création artistique et la diversité des approches culturelles s'enrichissent et se nourrissent mutuellement. Nous chercherons alors à développer chez l'enfant sa capacité à explorer, à imaginer, à inventer. Nous l'inciterons à faire preuve d'originalité et d'exigence pour qu'il affirme son propre univers esthétique. Enfin, nous encouragerons son aptitude à communiquer, à inscrire son expression musicale dans un ensemble, à soumettre aux autres sa création artistique.

Nous sommes aujourd'hui, pour des raisons d'évolution technologique, à un moment très favorable pour faire entrer l'art contemporain en centre de vacances. Aussi, nous ne manquerons pas l'opportunité que nous offre internet de proposer aux jeunes de nouveaux terrains d'exploration. Ils découvriront l'art contemporain pour aller vers d'autres horizons, loin des ghettos esthétiques qui isolent trop souvent leurs pratiques culturelles.

De même que l'artiste a besoin du regard des autres pour créer, nous pensons que le temps des vacances est un moment privilégié pour vivre ensemble l'aventure de la création artistique.

Amateurs engagés ou artistes professionnels, nous attendons de ceux qui souhaitent animer des ateliers musicaux et artistiques auprès des enfants et des jeunes, qu'ils aient avant tout à cœur de transmettre leur passion pour la musique et les arts en général.

DIFFÉRENCES ENTRE UN STAGE ET UN SÉJOUR DE VACANCES

Les stages musicaux sont, de manière générale, centrés sur la technique instrumentale, la pratique de répertoires spécifiques. Les élèves reçoivent des cours donnés par des professeurs. Les jeunes stagiaires souhaitent d'abord et avant tout progresser techniquement et musicalement. Les stages s'inscrivent donc dans une démarche de formation. Les centres de vacances eux sont généralement organisés par des associations loi 1901 à but non lucratif. Le concept de centre de vacances privilégie le plaisir de vivre, de jouer et de créer ensemble, enfant/adulte. Le centre de vacances s'inscrit dans le champ des loisirs du jeune vacancier. Un projet pédagogique rédigé par l'équipe d'encadrement fait apparaître des objectifs éducatifs, culturels et sociaux. Une place importante est donnée à l'échange, la découverte, la confrontation, le développement du goût, de l'esprit critique mais aussi à la notion de responsabilité individuelle et collective, d'autonomie et de liberté d'expression de chacun. Le jeune est "l'acteur" de son séjour. Les adultes considèrent les activités comme des moyens pédagogiques et non comme des buts à atteindre. L'encadrement adhère aux objectifs artistiques, pédagogiques et éducatifs de l'association organisatrice. Il encadre les jeunes 24h/24h, et de ce fait, participe pour une part importante, de façon bénévole et militante.

LA MUSIQUE ET LES JEUNES D'AUJOURD'HUI

Bouleversée tout au long du siècle par l'irruption des sons des villes et des usines, renouvelée, reforgée au feu des nouvelles technologies, la musique est l'art que le vingtième siècle aura transformé le plus profondément. Les techniques liées à la micro-informatique ont gagné, en même temps qu'elles se démocratisaient, les pratiques amateurs des jeunes d'aujourd'hui.

Enfin, la musique est devenue, depuis une dizaine d'années, la première pratique culturelle des Français, là encore, largement grâce au choix des jeunes.

Au seuil du nouveau siècle, c'est à la fois un art renouvelé qui s'annonce, et qui pourtant reste l'art millénaire de la musique où les voix, les chants, les rythmes, gardent toutes leurs potentialités de rêve en commun, de magie de groupe, leur force émotionnelle profonde.

La musique reste un art fondamentalement social qui fait circuler les émotions dans la tribu, le clan, la famille et, au-delà, qui ouvre les échanges avec le reste du monde. Depuis que l'humanité existe, il n'y a pas de groupe humain sans sa musique. Le siècle finissant en aura multiplié les formes et les langages, la potentialité pour chacun de s'y exprimer. Que nous apportera le siècle à venir comme musiques et comme pratiques musicales ?

Nous pensons que c'est aux enfants d'aujourd'hui, et non à nous, d'écrire cette page-là. Nous pouvons seulement leur en donner le goût et les moyens et c'est à quoi nous nous employons.

LE ROCK COMME ÉCOLOGIE SOCIALE

La musique est l'art social par excellence : elle se joue le plus souvent à plusieurs, pour un public, elle est la mise en partage d'émotions communes. Elle est aussi une organisation commune du temps par l'énergie sonore.

Ces notions peuvent sembler lointaines, elles sont pourtant vitales à l'âge de l'adolescence où l'on se cherche, où l'on cherche à la fois son identité et un groupe où la partager, la vivre en commun. La musique est un vecteur de socialisation, de valorisation et d'expression à un âge où l'on ne trouve pas les mots pour se dire.

Le rock, avec ses origines de blues, de jazz, de musiques issues de communautés opprimées, est porteur d'une énergie phénoménale, une énergie qui s'exprime, mais aussi qui se communique au public et qui renvoie au musicien les émotions qu'il offre.

C'est une musique de notre temps, qui crée la communauté des jeunes mais aussi qui la fait partager à tous. Sa pratique, tout en permettant au groupe d'exister, va lui transmettre ses valeurs de travail musical, d'élaboration en commun, de confiance mutuelle au sein du groupe et enfin, et surtout, de partage avec les autres, avec le public.

Énergie renouvelable, se nourrissant pour grandir à plusieurs, il est un facteur d'écologie sociale ouverte.

Tragique et joyeux à la fois, festif et profond, appelant à la danse, créant une écoute originale d'un flot sonore, il est une expression juste et forte de l'adolescence en train de se fabriquer, de trouver sa place dans le monde.

Vacances Musicales Sans Frontières travaille depuis longtemps sur la vie sociale des jeunes et la pratique musicale. Pour jouer ce rôle, la diversité des esthétiques proposées est un point important. Aujourd'hui, il était logique et juste que le rock trouve sa place dans les séjours musicaux pour adolescents que propose l'association dans ses centres de vacances.

LE SÉJOUR MUSICAL EUROPÉEN, UN NOUVEAU CONCEPT

Il s'agit de "séjours spécifiques" destinés aux jeunes européens. Ils sont placés sous la tutelle du Ministère de la Jeunesse et sont organisés en partenariat avec un ou plusieurs organismes européens. Ils favorisent la compréhension mutuelle entre jeunes de différents pays. Les programmes d'activités s'appuient sur la diversité culturelle, multiculturelle et linguistique de l'Europe. Aujourd'hui, Vacances Musicales Sans Frontières développe particulièrement le concept de séjours musicaux européens en France. Chaque année de nouveaux thèmes comme « Rock européen et Français langue étrangère » sont proposés aux jeunes Français et Européens.

UNE DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE

Nos activités musicales et artistiques s'adressent à tous. Néanmoins, nous distinguons trois groupes en fonction du niveau et de l'attente de chacun. Nos programmes d'activités s'appuient à la fois sur les attentes et les goûts des jeunes, mais aussi sur l'apport culturel et la découverte des différentes techniques d'expression proposées par nos équipes d'animation.

Généralement nos séjours se déroulent en trois temps : une première période de découverte et d'exploration des activités thématiques, une seconde d'expérimentation et de pratique des différents modes d'expression choisis par l'enfant ou le jeune, et enfin, une phase de conception et de réalisation d'une création collective. Cette dernière peut prendre différentes formes : concert, spectacle, comédie musicale, spectacle de cirque, parade et carnaval, enregistrement audio ou vidéo...

TPOLOGIE DES ACTIVITÉS D'EXPRESSIONS SONORES ET MUSICALES

Pour les enfants et les jeunes n'ayant aucune pratique musicale initiale

Explorer sa voix : voix chantée, parlée, découverte des qualités expressives de sa voix, chant collectif et individuel, jeux vocaux, chansons mimées, chorale...

Découvrir des gestes instrumentaux : souffler, gratter, pincer, frotter, découvrir un geste instrumental, inventer, créer, transformer, jouer avec les sons, explorer des univers sonores, créer des paysages sonores, inventer des chansons, enregistrer des sons, improviser avec sa voix...

Découvrir des instruments : écouter, toucher, découvrir les instruments de musique : bois, cuivres, cordes, claviers, percussions, instruments traditionnels, objets sonores...

Découvrir des musiques : écouter, découvrir les styles, les genres, les cultures et les traditions musicales : ancienne, classique, contemporaine, d'aujourd'hui, du monde fonctionnelle (film, conte musical, danse)...

Se produire en public : concert, spectacle, animation, performance, exposition, installation, déambulation...

Pour les enfants ayant débuté l'apprentissage d'un instrument

Chanter ensemble : voix chantée, parlée, découvrir et utiliser les capacités expressives de sa voix chant collectif, chanson, conte musical, opéra pour enfants, improvisation vocale, groupe vocal...

Jouer dans un orchestre : jouer une partition correspondante ou adaptée à son niveau technique, s'initier à la musique d'ensemble (groupes musiques actuelles, ensembles instrumentaux, orchestres, ensembles atypiques...)...

Jeu individuel : accompagnement instrumental, travailler son instrument, entretenir ses acquis techniques, confronter son jeu avec celui d'un autre musicien, improviser, créer sa musique...

Jouer une musique pour la première fois : musiques d'hier (baroque, classique), musiques d'aujourd'hui (variété, jazz, rock) musiques du monde, contemporaines et atypiques...

Se produire en public : participer à l'élaboration d'une prestation publique, concert spectacle animation, théâtre musical, exposition de sculptures sonores, parcours musical, prestations diverses...

Pour les jeunes ayant une pratique instrumentale confirmée

Chanter en soliste ou en groupe : découvrir les répertoires, les musiques, les œuvres vocales destinées ou adaptées aux enfants et aux adolescents (chant polyphonique, chanson d'hier et d'aujourd'hui, mini-opéra, conte musical, comédie musicale, cabaret, création vocale...)

Jouer dans une ou plusieurs formations instrumentales : utiliser ses acquisitions techniques pour découvrir et s'ouvrir à toutes les musiques, ensembles instrumentaux (duo, trio...), orchestres, formations diverses (groupes rock, fanfare, big-band, marching-band, ensembles musiques actuelles...), jeu en soliste, vivre avec des musiciens, découvrir des techniques instrumentales nouvelles, conforter sa propre technicité

Jouer en soliste : jeu avec des musiciens plus expérimentés, amateurs et professionnels, ouvertures sur les techniques traditionnelles et contemporaines, inventer, créer, élaborer une réalisation musicale, développer et utiliser sa personnalité musicale, créative, travail sur un thème donné ou libre, adaptation ou recreation d'un support musical proposé, participer à une ou plusieurs prestations musicales publiques, acquérir les comportements du musicien en situation de jeu devant un public diversifié, festivals musicaux, manifestations culturelles, fêtes, traditions...

NOS ORIENTATIONS ACTUELLES

Vacances Musicales Sans Frontières est à l'écoute du monde et les musiques qu'on y pratique sont celles de la création actuelle, de la rencontre et de l'échange. Pour nous, La musique n'est pas un monde clos mais un carrefour, un point de rencontre et de départ vers des domaines fascinants et divers. On y rencontrera la découverte des instruments de musique, l'imaginaire des cultures du monde et l'art contemporain pour les plus petits, l'initiation aux musiques rock, la pratique de l'anglais et l'univers des mangas pour les préadolescents, les musiques actuelles et les pratiques culturelles des adolescents d'aujourd'hui : stylisme, philosophie, littérature, cinéma et arts numériques. Les séjours musicaux et artistiques de VMSF arboreront désormais les couleurs bariolées des langues voisines, au cœur d'une Europe où la rencontre n'est pas marchande mais artistique et humaine.

Les jeunes ayant une expérience de la musique classique pourront également s'ouvrir aux autres genres et découvrir les possibilités expressives de leurs instruments hors des sentiers battus et des modes convenus. Ici, on ne consomme pas la musique comme un objet insipide, conformé, passé au moule par des vendeurs pressés, on prendra le temps de créer, de vivre sa liberté au cœur d'un art collectif et joyeux.

EN GUISE DE CONCLUSION

La leçon de pédagogie de Yehudi Menuhin

(...) Ce qui m'intéresse beaucoup, actuellement, c'est de voir comment les différentes musiques se sont influencées et s'enrichissent mutuellement. D'autant que nous avons accès aujourd'hui à d'innombrables musiques, de différentes époques et de toutes les régions du monde. Sans oublier la musique concrète, la musique électronique. Sans oublier non plus que l'esprit humain veut toujours trouver d'autres éléments sonores. L'un de mes grands sujets d'inquiétude réside dans l'uniformisation, la standardisation des modes de vie et des cultures. Tout cela en raison de la soif de profits des firmes multinationales. Pour elles, peu importe que les consommateurs vivent en Afrique ou en Chine. L'important est qu'ils consomment leurs produits. Et dans le monde entier, c'est par exemple le même breuvage qui est imposé. Faut-il qu'un jour personne ne boive plus le merveilleux nectar de la noix de coco ? (...) On ne crée pas la graine d'une rose. Aujourd'hui, on sait la manipuler, pas encore créer la graine qui va fleurir. Mais ce que fait le bon jardinier, c'est de placer cette graine là où elle poussera bien, dans une terre adaptée au besoin de cette plante. De même avec les petits. Les dons, les capacités, les talents qu'ils ont tous au départ et que trop souvent nos sociétés mutilent, aidons-les à s'épanouir. Donnons leur les moyens de bouger, de danser ensemble, en rythme. De chanter et aussi d'écouter. L'ouïe, ne l'oublions pas, est le sens le plus important de tous. Peu à peu, on civilise ce qui est brut - le premier cri de l'enfant - dans une forme raffinée, fine, sensible. Et qui vibre. Il faut également faire appel aux sens de l'enfant pour lui permettre de découvrir d'autres expressions musicales et corporelles, d'autres cultures. Enseigner ce n'est pas remplir de choses, de connaissances, un sac vide. Le sac n'est jamais vide. Il a déjà sa propre vie. Enseigner, c'est partager ce que l'on sait, pour permettre à celui qui porte le sac de goûter la vie de façon plus riche, plus diverse, plus civilisée (...) Propos recueillis par Philip de la Croix (Journal le Monde)

VMSF est une association loi 1901 créée en 1988

adhérente à l'Union Nationale des Associations de Tourisme (UNAT)

agrément Jeunesse et Sports : 75 JEP 04-317

agrément tourisme : AG 075950059

numéro sociétaire MAIF : 169 20 75 R

numéro URSAFF : 75 70 40 29 65 92 001 011

numéro immatriculation SIRET : 344 964 366 000 35

numéro SIREN : 344 964 366

code APE : 9499Z

WWW.VMSF.ORG

projet éducatif de vmsf document interne © vmsf 2010